

Historical Studies in Education / Revue d'histoire de l'éducation
BOOK REVIEWS / COMPTES RENDUS

Lucie Héon, Denis Savard et Thérèse Hamel (dir.)
Les cégeps : une grande aventure collective
québécoise

Québec : Presses de l'Université Laval et Association des cadres des
collèges du Québec, 2006, 413 pages.

Louise Corriveau

Tel qu'indiqué dans l'introduction, cet ouvrage collectif se veut un hommage aux bâtisseurs des cégeps. Cette volonté traverse tout le livre, tant par le ton que par le contenu. Cependant, comme dans trop d'ouvrages collectifs, les textes sont inégalement intéressants. Et ils sont en plus de factures très différentes, ce qui vient accentuer le caractère hybride du livre. En effet, certains textes sont des témoignages, d'autres un plaidoyer en faveur de tel ou tel aspect particulier des cégeps. On y retrouve aussi plusieurs encadrés présentant les différents cégeps et décrivant d'autres organismes du collégial. Des articles sont construits à partir d'une seule source documentaire. Peu de textes présentent un caractère analytique ou correspondent à des articles à caractère scientifique.

La première partie, *Les débuts de l'aventure collective*, n'apprendra pas grand-chose à ceux qui ont déjà lu les textes de Guy Rocher ou de Jean-Paul Desbiens sur cette période. Le texte de Martial Dassylva, « La naissance des cégeps : un exercice rationnel, cohérent et urgent », est plus intéressant parce qu'il raconte un aspect moins documenté, soit le contexte et les étapes de l'implantation des cégeps entre 1967 et 1971. Il montre, notamment, comment ce développement s'est fait de façon cohérente, malgré la rapidité de l'implantation.

Dans la deuxième partie, « Les cégeps en constante évolution », des textes agacent par leur caractère de promotion, notamment du « Renouveau ». On nomme ainsi les transformations apportées à la Loi des collèges, à la structure des programmes et aux finalités des enseignements en 1993. Désormais, les cours et les programmes devront être construits, localement, et évalués à partir de l'approche par compétences plutôt qu'à partir d'une visée de formation fondamentale. Le « Renouveau » instaure aussi un mécanisme de reddition de compte par la mise en place de la Commission

d'évaluation de l'enseignement collégial. Ce caractère de promotion est particulièrement irritant dans le texte « L'aventure collective du Renouveau de 1992 à 2004 » de Michel Boisvert, Marie Lacoursière et Alain Lallier. L'avis du Conseil supérieur de l'éducation intitulé *Regard sur les programmes de formation technique et la sanction des études : poursuivre le Renouveau au collégial*, publié en 2004, porte un jugement plus nuancé sur le « Renouveau » et suggère d'ailleurs plusieurs correctifs.

Le texte de Denis Savard et Saïd Bouthaim, « Les cégeps : de l'accès à la réussite », est bien documenté, mais certaines affirmations font sursauter, par exemple lorsqu'on impute au « Renouveau » l'augmentation de la réussite. C'est plutôt la hausse des exigences à l'admission au collégial, en 1997, ou le « DEC plus » qui est responsable de cette amélioration. Ceci est d'ailleurs bien connu et documenté, entre autres dans les travaux du Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM) qui regroupe 32 cégeps. Et, s'il est vrai que l'accès au collégial a grandement progressé—59 % des jeunes accèdent à l'enseignement collégial—l'accès à la réussite est loin d'être acquis avec un taux d'obtention d'un premier diplôme de 38 %.

L'analyse des mémoires présentés au Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial de Lucie Héon et Nathalie Ébaneth, « Regards croisés sur l'avenir de l'enseignement collégial au Québec », aurait été plus convaincante si le caractère de « promotion », (du « Renouveau », des cadres, de la décentralisation, etc.) avait été moins présent et si la méthode avait été plus clairement exposée. En outre, les choix de la classification des mémoires laissent perplexes. Dans le groupe « syndicats », on ne retrouve que la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), le Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) et un seul syndicat de professeurs de cégep (celui de Jonquière). La Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec, le plus important regroupement syndical de professeurs de cégep, de même que la CSN et la FTQ se retrouvent comprises dans « Associations, fédération et confédération » avec les regroupements institutionnels et les associations patronales comme l'Association des collèges privés et la Fédération des cégeps. L'analyse de contenu des mémoires qui a permis de dégager les valeurs, les forces et les faiblesses des cégeps d'aujourd'hui reste néanmoins intéressante. Ainsi, il apparaît qu'une pluralité de conceptions du modèle organisationnel traverse les divers groupes dans le réseau des cégeps. Dans cette même section, mentionnons finalement le court texte d'Ève Lavoie « La gestion financière des cégeps : 'une autonomie guidée' », qui jette un éclairage très intéressant sur un aspect souvent négligé. Dans un autre texte, « L'évolution du leadership féminin dans les cégeps », la même auteure raconte le chemin parcouru par les femmes cadres dans les cégeps.

La troisième partie veut rendre compte du rayonnement des cégeps. Un texte joliment écrit d'un directeur des services aux étudiants qui raconte son parcours est rafraîchissant. Il nous parle des étudiants, de l'évolution des services offerts aux jeunes et « des jeunes qui changent ». Il montre comment, au fil des ans, les services aux étudiants ont su accompagner ces jeunes et les aider à passer à travers ces années cruciales de leur vie. Malheureusement, ailleurs dans ce livre, professeurs et étudiants sont peu présents, sauf dans l'entrevue avec Jean-Noël Tremblay, présentée par Noémie Moisan, où ils font plutôt partie des problèmes ou des difficultés.

Dans un portrait qu'il qualifie lui-même d'ébauche, Jacques Dufresne s'émerveille, trop à notre avis, du dynamisme de la vie intellectuelle dans les cégeps. Une affirmation étonne : la tâche d'enseignement au collégial serait plus favorable au développement de la vie intellectuelle et à la publication qu'au secondaire ou à l'université. Avec lui cependant, il faut déplorer ce qu'il nomme l'absence d'écho, le peu de résonance, tant au plan des institutions qu'au plan des médias, des productions des professeurs de cégep. Et que dire du sous-développement de la recherche!

Rendre compte de l'évolution de la formation continue (des « adultes ») dans les cégeps représente un défi. Nous sommes en présence d'une multitude d'acteurs, de modes de financement, de certifications, de lieux de formation et, en plus, de plusieurs changements dans les politiques ministérielles. Faute de décrire toutes ces facettes, Mélanie Cormier et Madeleine Nadeau en font, dans « Et que la formation continue... », un survol qui permet du moins de saisir certaines réalités. Ces auteures soulignent, par exemple, l'importance des programmes courts et des attestations d'études collégiales. Elles rappellent notamment qu'il existe environ 1 350 programmes courts, que les 2/3 des élèves des attestations sont inscrits à temps plein et que les femmes représentent 60 % de cette clientèle. Finalement, dans un très court texte, « Les cégeps sur la scène internationale », Noémie Moisan rend compte de la croissance de la mobilité étudiante.

Dans la dernière partie, *Parole aux gestionnaires*, de courts textes présentent certains services des cégeps : services pédagogiques, ressources humaines, ressources matérielles, « cyberenvoûtement ». On évoque trop rapidement le rôle des cégeps dans le développement régional et dans l'intégration des diverses communautés ethnoculturelles.

En guise de conclusion, on retrouve dans « Le cégep : objet de réforme et de débat ou objet d'étude ? » une fort intéressante recension thématique et historique des écrits sur les cégeps de Thérèse Hamel et Isabelle Gourdes-Vachon, suivie d'un « Répertoire bibliographique des écrits sur le collégial » établi par ces mêmes auteures. Émettons quelques réserves toutefois sur la trop grande importance accordée ici au Conseil supérieur de l'éducation. C'est plutôt le travail colossal du Conseil des collèges qu'il faut souligner, malgré sa trop courte existence. Sa Commission d'évaluation fut un des premiers intervenants à encourager le développement de l'évaluation institutionnelle, notamment celle des apprentissages. La « culture de l'évaluation » n'émane pas de la nouvelle Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, mais plutôt du travail patient et constructif de la Commission d'évaluation du Conseil des collèges. Il en est de même pour la qualité de l'enseignement technique qui doit beaucoup au travail de la Commission de l'enseignement professionnel. La formation des enseignants, la structure des programmes, l'état des équipements, la correspondance avec les besoins du marché du travail, le financement des programmes, rien n'échappait à son regard vigilant, trop perçant pour plusieurs ministres de l'Éducation. Mentionnons finalement la qualité des ouvrages publiés dans sa collection « Études et réflexions sur l'enseignement collégial ». Ce même regard critique se retrouve dans plusieurs documents du SRAM, qui n'apparaissent nulle part dans cette bibliographie.

* * *

Une lacune étonnante traverse cet ouvrage publié par les PUL et par l'Association des cadres des collèges du Québec. Parmi ceux qu'on identifie comme les bâtisseurs, on ne retrouve ni les professeurs, ni les étudiants, ni les professionnels. Plus globalement, les très nombreuses lacunes et le caractère superficiel de plusieurs textes montrent bien que, sous de nombreux aspects, l'histoire des cégeps reste à faire.